



Société anonyme au capital de 12 013.188,97 euros
Siège social : 8, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris

342 376 332 R.C.S. PARIS

RAPPORT DU MANAGEMENT EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

1.1 PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES CONSOLIDEES

(En millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2008	Exercice clos le 31 décembre 2007
COMPTE DE RESULTAT :		
Chiffre d'affaires	1 565,0	1 212,4
Charges nettes d'exploitation	(1 362,0)	(998,6)
Résultat opérationnel courant	203,0	213,8
Autres produits et charges opérationnels	(30,7)	(2,0)
Résultat opérationnel	172,3	211,8
Résultat financier	(19,5)	(3,5)
Impôts sur les résultats	(52,3)	(72,0)
Résultat net.....	100,4	150,2
Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations (ROAA)	524,7	443,6
BILAN :		
Actifs non-courants	1 545,0	771,2
Actifs courants.....	695,2	375,9
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>335,7</i>	<i>234,8</i>
Actifs destinés à être cédés'	16,8	8,1
Total de l'actif.....	2 257,0	1 155,2
Capitaux propres.....	597,5	516,7
Passifs non-courants	1 227,8	362,5
Passifs courants	431,7	276,0
Total du passif	2 257,0	1 155,2
TRESORERIE :		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	474,2	317,1
Flux net de trésorerie lié aux investissements .	(1 159,2)	(351,8)
Flux net de trésorerie lié au financement.....	799,4	(18,6)
Variation de trésorerie	114,4	(53,2)
Trésorerie de clôture.....	337,4	223,1

1.2 RAPPORT DE GESTION

1.2.1 Présentation générale du Groupe

Le groupe Iliad (le « Groupe ») est aujourd'hui le premier opérateur alternatif sur le marché des télécommunications fixes en France.

Les activités du groupe Iliad se décomposent en deux secteurs identifiés sur la base de critères opérationnels :

- le secteur Haut Débit qui regroupe les activités d'accès (exploitées sous les marques Free, Alice), d'hébergement (exploitées sous les marques Online, BookMyName, Alice et Dedibox), l'activité de centres d'appel (au sein des sociétés Centrapel, Total Call et Free), les activités Wimax (au sein de la société IFW) et les activités liées au déploiement de la fibre optique « FTTH » (Free Infrastructure, IRE, Immobilière Iliad et Citéfibre);
- le secteur Téléphonie Traditionnelle qui regroupe les activités de téléphonie fixe commutée (exploitées sous les marques One.Tel et Iliad telecom), de vente aux opérateurs (exploitées par Alice) ainsi que l'activité annuaire (principalement l'annuaire inversé sur Minitel, téléphone, Internet et SMS, exploité sous la marque ANNU) et l'activité e-commerce (exploitée sous le nom Assunet.com).

L'organisation des secteurs reflète la contribution dominante de l'ADSL et des services à valeur ajoutée au sein du secteur Haut Débit ainsi que le déclin programmé des autres activités du Groupe regroupées au sein du secteur Téléphonie Traditionnelle. Le secteur Haut Débit représente au 31 décembre 2008 plus de 98 % du chiffre d'affaires total hors intersecteurs pour le Groupe.

Ces secteurs pourraient être modifiés à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

Les états financiers du Groupe ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'approuvées par l'Union Européenne à la date de clôture.

1.2.1.1 Formation du chiffre d'affaires

1.2.1.1.1 Chiffre d'affaires Haut Débit

1.2.1.1.1.1 Présentation de l'offre et des services disponibles sous la marque Free

- **L'offre haut débit illimité via ADSL.** Depuis octobre 2002, Free propose à ses abonnés un accès haut débit illimité à un prix de 29,99 euros TTC par mois, avec mise à disposition d'un modem et sans frais d'accès au service. Cette offre unique permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbps, pouvant atteindre les 28 Mbps (constatés) dans les zones dégroupées (en fonction de l'éligibilité de la ligne). Depuis mars 2008, Free propose aux nouveaux abonnés présents dans les zones non-dégroupées, d'accéder à l'Internet avec un débit pouvant atteindre les 22 Mbps (en fonction de l'éligibilité de la ligne). Les abonnés sont facturés par Free et font l'objet d'un prélèvement automatique mensuel du montant de leur abonnement (29,99 euros par mois). En cas de résiliation de son abonnement, l'abonné est facturé et prélevé d'un montant de 96 euros TTC, dégressif de 3 euros par mois d'abonnement, correspondant aux frais d'activation de la ligne.
- **La téléphonie via ADSL.** Depuis août 2003 pour les zones dégroupées et mars 2004 pour les zones non dégroupées, les abonnés Free Haut Débit disposant d'un modem Freebox

bénéficient d'un service de téléphonie avec la gratuité totale des appels émis depuis la Freebox vers un autre abonné Freebox, vers la France Métropolitaine (hors numéros courts et spéciaux), la Réunion, la Guadeloupe ainsi que vers 97 destinations étrangères. Le chiffre d'affaires généré par les appels vers les mobiles français et vers les destinations internationales non comprises dans le forfait, ainsi que le chiffre d'affaires généré par les appels entrants à destination des abonnés Freebox, sont comptabilisés dans le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit.

- **L'offre de présélection Free.** Depuis juin 2005, les abonnés Free Haut Débit qui n'ont pas opté pour le dégroupage total ont la possibilité de souscrire à une offre de présélection. En s'inscrivant au service de présélection de Free, l'abonné autorise Free à faire une demande de présélection sur sa ligne auprès de France Télécom, de sorte que l'ensemble des appels émis depuis son poste fixe soient transmis et facturés par Free (hors numéros spéciaux). L'abonné bénéficie alors des tarifs de Free sur toutes ses communications locales, nationales, internationales et vers les mobiles.
- **La télévision via ADSL.** Depuis décembre 2003, l'abonnement à Internet à haut débit via la Freebox (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) offre un service de télévision avec un accès à plus de 300 chaînes dont 150 chaînes gratuites en décembre 2008. Le chiffre d'affaires généré par les chaînes payantes est comptabilisé dans le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit. Les chaînes du groupe Canal+ sont directement facturées à l'abonné par le Groupe Canal+ et une commission est reversée à Free. Depuis le 31 juillet 2007, tous les abonnés Free Haut Débit (en zones dégroupées et non dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) peuvent accéder à un bouquet de chaînes de télévision depuis le portail Free.
- **La vidéo à la demande via ADSL (VoD).** Depuis décembre 2005, l'abonnement à Internet à haut débit via la Freebox (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) permet l'accès à un service de vidéo à la demande proposant les plateformes suivantes : Canalplay, i-concerts, TF1 vision, M6 télévision et vodéo.tv. Ce service permet d'accéder à un catalogue de films et de les visionner sur son téléviseur à toute heure du jour et de la nuit. Un film commandé, à l'aide de la télécommande Freebox, peut être visionné pendant 24 heures et est proposé avec toutes les fonctionnalités d'un DVD. Les séances sont facturées à partir de 0,99 euros TTC, directement sur la facture Free Haut Débit de l'abonné.
- **La vidéo à la demande par abonnement via ADSL (S-VOD).** Depuis juin 2007, l'abonnement Internet à Haut Débit via la Freebox (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne), permet d'accéder à un service d'abonnement pour une offre de contenu à la demande. L'offre basique Free Home Vidéo, à 5,99 euros TTC par mois, donne à l'abonné un accès illimité 24H/24 et 7J/7 à plus de 50 films et 100 épisodes de séries renouvelés toutes les semaines. Cette offre a été complétée en janvier 2008 par l'offre Free Home Vidéo Intégrale, à 9,99 euros TTC par mois, donnant accès en illimité à toutes les thématiques (Cinéma, Séries, Musique, Jeunesse, HD...). Le 1^{er} février 2009, le prix de ces offres a été augmenté de 2 euros, soit 7,99 euros TTC pour l'offre basique Free Home Vidéo et 11,99 TTC pour l'offre Free Home Vidéo Intégrale.
- **L'offre « multi TV » :** Depuis septembre 2008, Free propose à ses abonnés de regarder des programmes sur plusieurs postes de télévision. L'offre de base permettant d'accéder à la télévision sur un second téléviseur est proposée à l'abonné à 4,99 euros par mois. L'offre intégrant le magnétoscope numérique est proposée à l'abonné à 9,99 euros par mois.
- **Les offres de migration vers le dégroupage total et de renouvellement de modem.** Depuis l'ouverture du service de dégroupage total (juin 2004), les abonnés Free Haut Débit ont la possibilité de demander la migration de leur accès du dégroupage partiel vers le dégroupage

total. Cette migration fait l'objet d'une facturation de 90 euros TTC dégressive en fonction du nombre de mois d'ancienneté.

- **L'offre "Accès sans abonnement"**. Pour cette offre d'accès à Internet bas débit sans abonnement, le prix payé par le client correspond au coût de la communication téléphonique qui lui est facturée par France Télécom. Les clients appellent, depuis n'importe quelle ligne fixe en France, le numéro d'accès Free (08 60 92 20 00), qui est facturé par France Télécom en tarification locale Internet. Le chiffre d'affaires correspondant à l'offre "Accès sans abonnement" dépend donc directement du temps passé en ligne par les internautes ainsi que du reversement par France Télécom. Ce chiffre d'affaires est facturé par Free à France Télécom sur une base mensuelle. Le client paye France Télécom à la connexion, une charge d'établissement d'appel au tarif de 0,106 euro TTC puis 0,02 euro TTC par minute suivante, hors option tarifaire, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. France Télécom reverse à Free, en sa qualité d'opérateur de réseau interconnecté, une somme de 0,0225 euro par minute de connexion (tarif au 31 décembre 2008). Le montant du reversement par minute est calculé par France Télécom et approuvé par l'ARCEP.
- **Le "Forfait 50 heures"**. Pour le "Forfait 50 heures", l'abonné bénéficie de 50 heures de connexion par mois à Internet bas débit pour un prix unique de 14,94 euros TTC. L'abonné se connecte à Internet en composant un numéro d'accès gratuit pour l'appelant (08 68 92 20 00). L'abonné paie son abonnement directement à Free, par prélèvement automatique, au début de chaque mois. Les éventuels dépassements et prorata de forfait sont facturés par Free au tarif local Internet et prélevés au début du mois suivant mais comptabilisés sur la période concernée.
- **L'activité d'hébergement**. Le chiffre d'affaires de cette activité provient, d'une part, de la vente d'espaces d'hébergement non-dédiés pour sites Internet et d'autre part, de l'hébergement de serveurs dédiés. Les services d'hébergement non-dédiés sont facturés sur une base annuelle fixe par nom de domaine ou par site. L'offre de serveurs dédiés (Dédibox) est destinée aux PME et aux particuliers, leur permettant d'accéder à Internet haut débit pour leurs applications multimedia, à partir de 29,99 euros par mois.
- **La commercialisation de noms de domaine et la commercialisation d'espaces publicitaires** sur le portail de Free.
- **Les autres activités du secteur Haut Débit** réalisent un chiffre d'affaires issu principalement de la vente de minutes commutées au secteur Téléphonie Traditionnelle ainsi que la vente de cartes WiFi et matériels connexes.

1.2.1.1.2 Présentation des offres et des services disponibles sous la marque Alice

- **Offres ADSL**. Depuis septembre 2005, Alice propose à ses abonnés en zone dégroupée un accès haut débit illimité à partir de 29,95 euros TTC par mois, avec mise à disposition d'un modem, sans frais d'accès au service, mais avec une période d'engagement de 12 mois (supprimée en 2009). Fin 2008, un important travail de recentrage des offres Alice a été effectué autour d'une offre à 29,95 euros TTC par mois. Cette offre est proposée soit avec la promotion « 4 heures mobiles », ainsi la première année le prix mensuel est de 29,95 euros TTC par mois, puis de 39,95 euros TTC, soit avec la promotion « 3 premiers mois offerts ». En zone non dégroupée Alice propose pour 34,95 euros TTC par mois d'accéder à l'Internet avec un débit pouvant atteindre les 22 Mbps (en fonction de l'éligibilité de la ligne). En cas de

résiliation de son abonnement, l'abonné est facturé et prélevé d'un montant de 45 euros TTC, correspondant aux frais d'activation de la ligne.

- **Offres Téléphonie via ADSL (VOIP).** Les abonnés aux offres Alice Box bénéficient des appels illimités vers 87 destinations dont la France métropolitaine. Par ailleurs, Alice a mis en place des offres de forfait pour les appels vers les mobiles et l'internationales. Le prix de ces forfaits varie de 7,95 euros TTC par mois à 23,95 euros TTC par mois en fonction des durées incluses et des destinations.
- **Offres télévision via ADSL (IPTV).** Depuis novembre 2005, l'abonnement à Internet à haut débit via Alice Box (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) offre un service de télévision avec un accès à plus de 140 chaînes gratuites en 2009. En outre, différents bouquets ou chaînes payantes sont proposés (bouquet TV Essentiel à 9,95 euros TTC / Bouquet TV Intégral à 19,95 euros TTC...). Les chaînes du groupe Canal+ sont directement facturées à l'abonné par celui-ci, en contrepartie Alice perçoit diverses commissions.
- **La vidéo à la demande via ADSL (VOD).** Depuis janvier 2007, l'abonnement à Internet à haut débit via Alice Box (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) permet l'accès à un service de vidéo à la demande sur différentes plateformes (principalement Virginmega en 2008) Ce service permet d'accéder à un catalogue de plus de 4 000 titres et de les visionner sur son téléviseur à toute heure du jour et de la nuit. Un film commandé, peut être visionné jusqu'à 48 heures. Les séances sont facturées à partir de 0,99 euros TTC directement sur la facture Alice de l'abonné.
- **L'offre Bas Débit "Accès sans abonnement" (PAYG ou Free).** Pour cette offre d'accès à Internet bas débit sans abonnement, le prix payé par le client correspond au coût de la communication téléphonique qui lui est facturée par N9uf Télécom (ex Télécom Développement). Les clients appellent, depuis n'importe quelle ligne fixe en France, le numéro d'accès Alice, qui est facturé par N9uf Télécom en tarification locale Internet. Le chiffre d'affaires correspondant à l'offre "Accès sans abonnement" dépend donc directement du temps passé en ligne par les internautes ainsi que du reversement par N9uf Télécom. Ce chiffre d'affaires est facturé par Alice à N9uf Télécom sur une base mensuelle. N9uf Télécom reverse à Alice, en sa qualité d'opérateur de réseau interconnecté, une somme de 0,023 euro par minute de connexion (tarif au 31 décembre 2008), moins 5% correspondant aux frais de gestion de N9uf Télécom. Le montant du reversement par minute est calculé par France Télécom et approuvé par l'ARCEP.
- **L'offre Alice Internet Journée.** Pour ce forfait, l'abonné bénéficie d'une connexion Internet illimitée de 5h à 17h du lundi au samedi inclus (Période illimitée), ainsi que de 15 heures de communications Internet par mois, à utiliser en dehors de la « période illimitée » pour un prix unique de 9,95 euros TTC. L'abonné se connecte à Internet en composant un numéro d'accès gratuit pour l'appelant. L'abonné paie son abonnement directement à Alice. Les éventuels dépassements et prorata de forfait sont facturés par Alice au tarif de 0,05 euros/min supplémentaire.
- **L'offre Alice Internet Illimité.** Pour ce forfait, l'abonné bénéficie d'une connexion Internet illimitée 7j/7 24h/24 pour un prix unique de 29,95 euros TTC. L'abonné se connecte à Internet en composant un numéro d'accès gratuit pour l'appelant. L'abonné paie son abonnement directement à Alice.
- **L'offre « B2B ».** Alice, propose la mise en œuvre et la gestion de solutions télécoms et e-business en termes de téléphonie, de connectivité IP, de réseaux privés virtuels et d'hébergement.

1.2.1.1.2 Chiffre d'affaires Téléphonie Traditionnelle

Le chiffre d'affaires du secteur Téléphonie Traditionnelle se décompose de la manière suivante :

- L'offre de **One.Tel** est une offre de téléphonie en présélection sans abonnement. En s'inscrivant au service One.Tel, le client autorise One.Tel à faire une demande de présélection sur sa ligne auprès de France Télécom, de sorte que l'ensemble des appels depuis son poste fixe soient transmis et facturés par One.Tel (hors numéros spéciaux). Le client bénéficie alors des tarifs de One.Tel sur toutes ses communications locales, nationales, internationales et vers les mobiles. Le client bénéficie également de l'offre à 0,01 euro TTC par minute pour tous ses appels locaux et nationaux. A la fin de chaque mois, le montant total des communications effectuées par chaque client est calculé afin d'établir la facture qui sera envoyée pour règlement sous 15 jours.
- Les offres de **ANNU**, l'annuaire inversé par Minitel, téléphone, Internet et SMS. Le service sur Minitel est directement facturé par France Télécom sur la facture téléphonique de l'utilisateur et fait l'objet d'un reversement à l'éditeur du service. Dans le cas de ANNU, ce reversement est de 36,93 euros par heure. Les sommes dues par France Télécom au titre de ces reversements sont payées tous les deux mois.
- **Assunet**, qui exerce une activité de courtier d'assurances en ligne, tire ses revenus des commissions sur vente de contrats d'assurance à des particuliers et à des sociétés du Groupe.
- **Iliad Telecom** a une activité de téléphonie en présélection pour les entreprises.
- **L'offre « Wholesale »**. En 2008 Alice opérait une activité de grossiste sur le marché des télécommunications (achat-revente de terminaison internationale, de bande passante avec des opérateurs tiers). Cette activité était motivée par l'appartenance au groupe Telecom Italia SPA, elle a vocation à disparaître en 2009.

1.2.1.2 Coûts opérationnels de l'ADSL en Option 5 (abonnés non dégroupés) et de l'ADSL en Option 1 (abonnés dégroupés)

Les offres ADSL de Free et d'Alice reposent sur deux types de prestations :

- d'une part, l'Option 1 (abonnés dégroupés) où Free et Alice commercialisent une offre transitant totalement sur leurs propres réseaux. Les abonnés ont le choix entre le dégroupage partiel et le dégroupage total. Dans le cas du dégroupage partiel, l'abonné souscrit à l'offre haut débit mais continue à payer à France Télécom un abonnement correspondant à la location de sa ligne téléphonique et conserve la possibilité d'émettre et de recevoir des appels téléphoniques avec l'opérateur historique. Dans le cas du dégroupage total, l'abonné n'a plus de lien commercial avec France Télécom et ne paie donc plus son abonnement. Dans ce cas, toutes les communications téléphoniques transitent au travers de la connexion haut débit ; et
- d'autre part, l'Option 5 (abonnés non dégroupés) où Free et Alice revendent une prestation de gros proposée par France Télécom.

En Option 1, les coûts directs par abonnement et par mois, tels que mentionnés dans l'offre de référence du dégroupage sont les suivants au 31 décembre 2008:

Coûts opérationnels Option 1 (dégroupage partiel)

- Location de la paire de cuivre et du filtre ADSL : 2,90 euros

- Câble de renvoi cuivre mensualisé (moyenne) : 1,32 euros

Coûts opérationnels Option 1 (dégrouperage total)

- Location de la paire de cuivre : 9,29 euros
- Câble de renvoi cuivre mensualisé (moyenne) : 1,32 euros

Depuis avril 2007, Free utilise l'offre de Location de Fibre optique (LFO) de France Télécom pour dégrouper les répartiteurs distants. Les prix de location ne sont pas régulés dans le cadre de l'offre de dégrouperage, ils font l'objet d'une négociation commerciale entre Free et France Télécom. Cette charge supplémentaire n'est pas chiffrée dans les coûts opérationnels détaillés ci-dessus.

En Option 5, pour un abonnement vendu au même prix, les coûts par abonnement et par mois sont composés des coûts d'accès et des coûts liés à la prestation de collecte.

Depuis le 1^{er} octobre 2005, la structure des coûts d'accès de l'Option 5 a été simplifiée et n'est plus directement lié au débit ou au type de NRA. Dans l'offre « DSL Access », l'abonnement mensuel était fixé à 11,40 euros depuis le 1^{er} juillet 2008. Au 1^{er} janvier 2009, le prix applicable est de 10,40 euros. L'offre DSL Access Only, proposée par l'opérateur historique depuis le 1^{er} septembre 2006, est passée de 20 euros à 18,50 euros par mois au 1^{er} juillet 2008. Au 1^{er} janvier 2009, le prix applicable est de 17,50 euros.

A ces coûts, s'ajoute la prestation de collecte IP-ADSL dont la charge est variable en fonction du débit utilisé par la totalité des abonnés Option 5. Les conditions spécifiques sont les suivantes :

- Consommation (par Mbit/s) : 75,10 euros
- Frais d'accès : 3,90 euros

Cette structure tarifaire sera modifiée au 1^{er} janvier 2009 :

- Consommation (par Mbit/s) : 45 euros
- Frais d'accès : 3,80 euros

La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sont donc sensiblement différentes entre l'offre relevant de l'Option 1 et celle relevant de l'Option 5, l'offre relevant de l'Option 1 présentant des niveaux de marge significativement supérieurs.

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion de ses abonnés en Option 1, notamment en faisant migrer son parc d'abonnés de l'Option 5 vers l'Option 1 ou, lorsque cela est techniquement possible, en proposant directement une offre en Option 1 aux nouveaux abonnés résidant dans une zone de dégrouperage. Au cours de l'exercice 2009, le Groupe va engager un processus de migration d'une partie des abonnés Alice de l'Option 5 vers l'Option 1, en s'appuyant sur l'importante capillarité de son réseau.

1.2.1.3 Investissements et dotations aux amortissements

1.2.1.3.1 Haut Débit

Le Groupe a déployé un réseau de télécommunication en France métropolitaine. L'essentiel des fibres optiques sous-jacentes à ce réseau a fait l'objet de contrats d'IRU (*Indefeasible Right of Use*) d'une durée comprise entre 10 et 25 ans, prévoyant un paiement unique lors de la mise à disposition de la

fibres. Ces IRU sont comptabilisés en actifs corporels au bilan et font l'objet d'amortissements sur une période correspondant à la durée du contrat.

Tout comme les coûts opérationnels entre l'Option 1 et l'Option 5 diffèrent significativement, les investissements varient également entre ces deux options de façon significative.

L'Option 1 nécessite la mise à disposition d'un modem (Freebox ou Alice Box) et d'un DSLAM Freebox ainsi que le règlement à France Télécom des frais d'accès au service de dégroupage (appelés également frais de câblage ou FAS), ainsi que les frais de logistique et d'envoi des modems.

- (i) Le coût de ces quatre éléments a représenté une somme d'environ 240 euros par abonné Free en 2008. Au 31 décembre 2008, le coût de la Freebox HD, intégrant la technologie Courant Porteur en Ligne et le wifi 802.11n s'établit à environ 180 euros.
- (ii) A compter du 1^{er} février 2009, les nouveaux abonnés Alice recevront la dernière génération de modem, dont le coût est d'environ 130 euros.

Hormis les frais d'accès au service de dégroupage de France Télécom et les frais de logistique pour les abonnés Alice amortis sur une durée de quatre ans, les frais d'envoi et d'accès au service de dégroupage de France Télécom pour les abonnés Free ainsi que les modems (Freebox et Alice Box) et le DSLAM Freebox font l'objet d'un amortissement sur une période de trois ans à compter de la mise en service.

Compte tenu de la durée de vie moyenne de ces éléments, la durée d'amortissement de ces éléments passera à quatre ans à partir du 1^{er} janvier 2009. Les frais d'accès au service de dégroupage, facturés par France Télécom, sont de 50 euros par abonné pour le dégroupage total et de 60 euros par abonné pour le dégroupage partiel.

Dans le cadre de l'Option 5, le montant total de l'investissement est plus faible. Seuls les Frais d'Accès au Service France Télécom sont immobilisés et amortis sur une période de trois ans, les modems ADSL envoyés étant des Freebox version 4, en cours d'amortissement. Au 1^{er} janvier 2009, ces frais d'accès seront amortis sur une période de quatre ans. Les frais d'accès au service DSL Access Only, facturés par France Télécom, sont de 54 euros par abonné ne possédant pas d'accès, et de 17 euros lorsque l'accès est préalablement détenu par l'opérateur. Les frais d'accès au service DSL Access, facturés par France Télécom, sont de 49 euros par abonné ne possédant pas d'accès.

1.2.1.3.2 Déploiement d'un réseau « FTTH »

Dans le cadre du plan de déploiement de son réseau de fibre optique (FTTH) le Groupe, à travers ses filiales Free Infrastructure, IRE et Immobilière Iliad, est amené à réaliser de nouveaux investissements dans les infrastructures réseaux.

Le déploiement de ces réseaux est constitué de quatre phases :

- L'acquisition de locaux pour la réalisation de Nœuds de Raccordement Optique (NRO) ;
- Le déploiement « horizontal », qui consiste à acheminer de la fibre optique depuis le NRO jusqu'aux pieds des immeubles ;
- Le déploiement « vertical », qui consiste à poser des fibres optiques dans les immeubles, jusqu'aux paliers ;
- Le raccordement de l'abonné.

Les acquisitions de NRO sont réalisées par le Groupe à travers ses deux filiales IRE et Immobilière Iliad. La majorité des sites acquis sont portés par IRE et une grande partie est financée en leasing sur 12 ans. La société Immobilière Iliad, a acquis en nom propre certains sites.

Le déploiement horizontal, actuellement la priorité du Groupe, est réalisé soit en propre par les équipes du Groupe (principalement à Paris), soit par des contrats « clé en main » avec des sous-traitants (essentiellement en province). A partir de 2009, le Groupe utilisera de plus en plus l'offre d'accès aux fourreaux de l'opérateur historique pour déployer la partie horizontale de son réseau en dehors de Paris.

1.2.1.4 Marge brute et Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (ROAA)

A diverses reprises dans ce rapport de gestion, il est fait mention aux notions suivantes:

Marge brute : La marge brute est définie comme le chiffre d'affaires moins les achats consommés.

ROAA, ou résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux stocks options des salariés). Le ROAA est égal au résultat opérationnel courant déduit des avantages de personnel et augmenté des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles.

Ces indicateurs sont utilisés par le Groupe comme mesure de la performance opérationnelle.

1.2.2 Eléments clés de l'année 2008

L'année 2008 se caractérise :

(i) par la **poursuite de l'amélioration des indicateurs opérationnels du groupe sur son périmètre historique (hors acquisition Alice)**:

- Croissance organique soutenue : la base d'abonnés Free a progressé de 485.000 abonnés au cours de l'année 2008 pour atteindre 3,39 millions au 31 décembre 2008. L'utilisation des services à valeur ajoutée a permis d'atteindre un ARPU record de 36,9 euros sur le 4^{ème} trimestre 2008. Désormais, ces services représentent plus de 25% des revenus de l'activité Haut Débit.
- Amélioration des marges : liée à l'augmentation du taux de dégroupage de 4,1 points pour atteindre 85,6% au 31 décembre 2008, à la baisse des charges d'interconnexions et à l'utilisation croissante des services à valeur ajoutée sur la base d'abonnés Free.
- Une forte génération de trésorerie sur l'activité ADSL de Free: cette activité a généré près de 210 millions d'euros en 2008, contre 23 millions d'euros en 2007.

(ii) le **rachat et l'intégration de Liberty Surf Group SAS** :

- Croissance externe de la base d'abonnés de 0,84 millions au 31 décembre 2008
- Mise en place des premières synergies de coûts et de revenus : réduction du budget marketing et commercial et amélioration de l'ARPU à 32 euros en décembre 2008.
- Mise en place d'un financement de 1,2 milliards d'euros pour financer l'acquisition et pour permettre au groupe de financer sa croissance future.

1.2.3 Comparaison des résultats au 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007

Le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation consolidés présentés dans les comptes ne correspondent pas à la somme des informations sectorielles présentées ci-dessous en raison du retraitement des opérations intersecteurs. Ces opérations, qui font intervenir deux sociétés du Groupe appartenant à des secteurs différents, consistent essentiellement en la revente au secteur Téléphonie Traditionnelle de prestations de télécommunications réalisées au titre du réseau exploité par Free. Ces opérations intersecteurs représentent 32,4 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 29,6 millions d'euros au 31 décembre 2007.

L'activité haut débit représentant dorénavant 98% du chiffre d'affaires et 99% du résultat opérationnel, l'analyse de l'activité et du résultat est décrite dans la partie Haut Débit. L'analyse distinguera le périmètre consolidé, le périmètre historique (hors acquisition d'Alice) et la contribution d'Alice depuis le 26 août 2008.

(en millions d'euros)	31 déc. 2008 Incl. Alice	31 déc. 2008 Excl. Alice	31 déc. 2007	Variation % Incl. Alice	Variation % Excl. Alice
Chiffre d'affaires	1 565,0	1 434,1	1 212,4	29,1%	18,3%
Achats consommés	(781,5)	(697,9)	(612,5)	27,6%	13,9%
Marge brute	783,6	736,2	599,9	30,6%	22,7%
Charges de personnel	(79,8)	(59,9)	(47,5)	68,0%	26,1%
Charges externes	(109,5)	(79,8)	(68,4)	60,1%	16,7%
Impôts et taxes	(27,9)	(25,8)	(12,1)	130,6%	113,2%
Dotations aux provisions	(25,2)	(16,0)	(8,7)	189,7%	83,9%
Autres produits et charges d'exploitation	(16,4)	(15,6)	(19,6)	(16,5%)	(20,4%)
ROAA	524,7	539,1	443,6	18,3%	21,5%
Charges sur avantages de personnel	(5,4)	(5,4)	(3,2)	68,8%	68,8%
Dotations aux amortissements	(316,4)	(267,4)	(226,7)	39,6%	18,0%
Résultat opérationnel courant	203,0	266,3	213,8	(5,1%)	24,6%
Autres produits et charges opérationnels	(30,7)	-	(2,0)	-	-
Résultat opérationnel	172,3	266,3	211,8	(18,6%)	25,7%
Résultat financier	(19,5)	2,7	(3,5)	-	(177,1%)
Charges d'impôt	(52,3)	(52,3)	(72,0)	(27,4%)	(27,4%)
Résultat net des activités cédées	(0,1)	-	13,9	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	100,4	216,7	150,2	(33,2%)	44,3%

1.2.3.1.1

Analyse du résultat du secteur Haut Débit

Le secteur Haut Débit regroupe :

- les activités de fournisseur d'accès à Internet sur le réseau téléphonique commuté ou via ADSL, exploitées sous les marques Alice, Free, Free Haut Débit, Free Télécom et Freebox ;
- les activités d'hébergement et de création de noms de domaine, exploitées sous les marques Online, Dedibox, Bookmyname et Alice;
- l'activité de centre d'appel du Groupe au travers des sociétés Centrapel et Total Call et Free ;
- les activités fibre optique;
- Les activités B2B de la marque Alice ;
- les activités Wimax exploitées par IFW.

Le réseau de télécommunications du Groupe est opéré au sein de la société Free.

(en millions d'euros)	31 déc. 2008 Incl Alice	31 déc. 2008 Excl Alice	31 déc. 2007	Variation % Incl. Alice	Variation % Excl. Alice
Chiffre d'affaires	1 540,8	1 419,5	1 189,0	29,6%	19,4%
Achats consommés	(771,6)	(697,4)	(608,6)	26,8%	14,6%
Marge brute	769,2	722,1	580,4	32,5%	24,4%
Charges de personnel	(73,7)	(54,1)	(43,2)	70,6%	25,2%
Charges externes	(105,4)	(75,7)	(62,9)	67,6%	20,3%
Impôts et taxes	(27,5)	(25,4)	(11,6)	137,1%	119,0%
Dotations aux provisions	(25,2)	(16,0)	(8,6)	193,0%	86,0%
Autres produits et charges d'exploitation	(15,9)	(15,7)	(19,1)	(16,8%)	(17,8%)
ROAA	521,5	535,2	435,0	19,9%	23,0%
Charges sur avantages de personnel	(4,6)	(4,6)	(2,4)	91,7%	91,7%
Dotations aux amortissements	(316,2)	(267,2)	(226,4)	39,7%	18,0%
Résultat opérationnel courant	200,8	263,4	206,2	(2,6%)	27,7%
Autres produits et charges opérationnels	(30,7)	-	-	-	-
Résultat opérationnel	170,1	263,4	206,2	(17,5%)	27,7%

Le tableau ci-après présente la contribution d'Alice, depuis son intégration le 26 août 2008, dans le secteur Haut Débit :

(en millions d'euros)	31 déc. 2008 Incl. Alice	31 déc. 2008 Excl. Alice	31 déc. 2008 Contribution Alice
Chiffre d'affaires	1 540,8	1 419,5	121,3
Achats consommés	(771,6)	(697,4)	(74,2)
Marge brute	769,2	722,1	47,1
Charges de personnel	(73,7)	(54,1)	(19,6)
Charges externes	(105,4)	(75,7)	(29,7)
Impôts et taxes	(27,5)	(25,4)	(2,1)
Dotations aux provisions	(25,2)	(16,0)	(9,2)
Autres produits et charges d'exploitation	(15,9)	(15,7)	(0,2)
ROAA	521,5	535,2	(13,7)
Charges sur avantages de personnel	(4,6)	(4,6)	-
Dotations aux amortissements	(316,2)	(267,2)	(49,0)
Résultat opérationnel courant	200,8	263,4	(62,6)
Autres produits et charges opérationnels	(30,7)	-	(30,7)
Résultat opérationnel	170,1	263,4	(93,3)

Chiffre d'affaires

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires du secteur Haut Débit par type de revenus pour l'année 2008 (périmètre actuel et périmètre historique) et l'année 2007, ainsi que l'évolution, en pourcentage, entre ces deux périodes.

(en millions d'euros)	31 déc. 08 Incl. Alice	31 déc.08 Excl. Alice	31 déc. 07	Var. % Incl. Alice	Var. % Excl. Alice
Revenus de l'activité Haut Débit hors intersecteurs	1 533,3	1 412,0	1 178,4	30,1%	19,8%
-Revenus de l'accès (ADSL; Accès sans abonnement ; 50 heures)	1 499,5	1 384,4	1 149,9	30,4%	20,4%
- Revenus hébergement et publicitaires	20,1	16,9	19,3	4,2%	(12,4%)
- Autres revenus	13,7	10,7	9,2	48,9%	(16,3%)
Revenus intersecteur	7,5	7,5	10,6	(29,3%)	(29,3%)
Chiffre d'affaires total	1 540,8	1 419,5	1 189,0	29,6%	18,9%

Entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008, le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit hors intersecteurs a augmenté de 354,9 millions d'euros, soit une augmentation d'environ 30,1%, liée au dynamisme de l'offre haut débit via ADSL de Free et à la consolidation des activités ADSL de la marque Alice.

Revenus de l'accès à Internet

Périmètre consolidé :

Le chiffre d'affaires de l'accès à Internet, qui s'élève à 1 499,5 millions d'euros au 31 décembre 2008, est constitué des revenus provenant de l'exploitation des services de fourniture d'accès à Internet, sur le réseau téléphonique commuté et par ADSL, exploités sous les marques Free, Alice, Free Télécom et Free Haut Débit.

Le chiffre d'affaires de l'activité de fourniture d'accès à Internet a connu une croissance de plus de 30% sur l'année 2008, en raison de la forte progression du parc d'abonnés. Ainsi, le nombre total d'abonnés ADSL s'établit à 4.225.000 contre 2.904.000 au 31 décembre 2007, soit une augmentation de plus de 1.321.000 abonnés sur la période.

Cette croissance s'explique pour 836.000 abonnés par l'acquisition d'Alice France le 26 août 2008, et pour 485.000 abonnés par le dynamisme de croissance organique de la marque Free. Le Groupe Iliad s'établit désormais comme le premier opérateur alternatif dans l'ADSL en France avec une part de marché de 25,2% au 31 décembre 2008 (contre 19,7% au 31 décembre 2007),

	31 Déc. 2006	31 Déc. 2007	31 Déc. 2008
Nombre total d'abonnés ADSL	2 278 000	2 904 000	4 225 000
- Free	2 278 000	2 904 000	3 389 000
- Alice	-	-	836 000
Abonnés dégroupés	1 730 000	2 366 000	3 323 868
- Free	1 730 000	2 366 000	2 900 000
- Alice	-	-	423 868
Abonnés dégroupés en % du total	75,9%	81,5%	78,7%
- Free	75,9%	81,5%	85,6%
- Alice	-	-	50,7%
Part de marché résidentiel¹	19,0%	19,7%	25,2%

Périmètre historique :

Croissance du parc d'abonnés de 17%. Au 31 décembre 2008, le nombre total d'abonnés ADSL Free s'établit à 3 389 000 contre 2 904 000 au 31 décembre 2007, soit une augmentation de plus de 485 000 abonnés sur la période, et une part de marché de 23,5% des recrutements nets sur l'année 2008.

Progression de 1 euro de l'ARPU des abonnés Free, lié à l'augmentation de l'utilisation des services à valeur ajoutée disponibles sur la Freebox. Au 31 décembre 2008, le chiffre d'affaires lié à ces services s'est élevé à 353,3 millions d'euros contre 263,4 millions d'euros au 31 décembre 2007, soit une progression de plus de 34% sur la période. L'excellente dynamique de ces services s'explique principalement par l'utilisation croissante des services vidéo et des autres services. Ainsi, le nombre d'actes d'achats unique de produits vidéo (VoD et SVoD) au 31 décembre 2008 est de 6,5 millions, contre 4,3 millions au 31 décembre 2007. Il est intéressant de souligner que désormais plus d'un quart du chiffre d'affaires Free Haut Débit est réalisé par ces services.

en millions d'euros	31-déc-06	31-déc-07	31-déc-08
Services à valeur ajouté	163,4	263,4	353,3
Chiffre d'affaires Haut Débit	865,1	1 178,4	1 406,5
% Chiffre d'affaires Haut Débit	18,9%	22,4%	25,1%

Alice :

Progression de l'ARPU des abonnés Alice sur les 4 derniers mois de l'année, lié à la mise en place de nouveaux services et à l'extinction de certaines promotions. Ainsi l'ARPU des abonnés Alice a atteint 32 euros au mois de décembre 2008.

Revenus hébergement et publicitaires

Le chiffre d'affaires de 20,1 millions d'euros généré par l'activité hébergement et publicité sur l'année 2008 correspond aux revenus issus de la commercialisation des noms de domaine en France et des prestations de services d'hébergement à valeur ajoutée ainsi que de la commercialisation

¹ Source: Iliad et France Télécom

d'espaces publicitaires sur les portails de Free et d'Alice. Par comparaison, au 31 décembre 2007, les revenus hébergement et publicité étaient de 19,3 millions d'euros.

Revenus intersecteur et autres

Les revenus intersecteur et autres regroupent les revenus générés par le secteur Haut Débit du fait de la revente de minutes produites par le réseau directement opérée par Free au secteur Téléphonie Traditionnelle et le produit résultant de la vente des cartes Wi-Fi et matériels connexes. Ce chiffre d'affaires est en recul par rapport à l'exercice précédent, du fait de la baisse du niveau d'activité du secteur Téléphonie Traditionnelle.

Marge brute

Périmètre consolidé :

La marge brute du secteur Haut Débit sur le périmètre consolidé s'élève à 769,2 millions d'euros au 31 décembre 2008, contre 580,4 millions d'euros au 31 décembre 2007, soit une progression de 32,5%. Le taux de marge brute progresse de 1,1 points et ce malgré l'effet dilutif de l'intégration d'Alice.

Périmètre historique :

Une forte **amélioration de la rentabilité sur le périmètre historique** : Progression de 24,4% de la marge brute à 722,1 millions d'euros et de 2,1 points du taux de marge brute au 31 décembre 2008 en raison de :

- **L'impact positif** de l'augmentation du taux de dégroupage, grâce au dynamisme commercial et à l'ouverture de 700 nouveaux NRA en 2008. Le nombre de lignes dégroupées a progressé significativement, passant de 2 366 000 lignes au 31 décembre 2007 à 2 900 000 lignes au 31 décembre 2008.
- La **baisse relative des charges d'interconnexion** téléphonique.
- La **croissance des services optionnels à valeur ajoutée**, détaillée précédemment.

Alice :

Impact dilutif de l'intégration d'Alice en raison du faible taux de dégroupage sur la base d'abonnés. Au 31 décembre 2008, le taux de dégroupage était de 50,7%.

Charges de personnel

Périmètre consolidé :

Les charges de personnel hors avantages de personnel ont représenté 4,8 % du chiffre d'affaires Haut Débit hors intersecteurs sur le périmètre consolidé au 31 décembre 2008, en hausse de 1,2 points par rapport au 31 décembre 2007. L'augmentation du poids relatif des charges de personnel est principalement liée à l'intégration des 1 211 salariés d'Alice au 26 août 2008.

Périmètre historique :

Malgré une intensification des efforts de qualité de gestion des problématiques techniques des abonnés, avec le recrutement de 580 salariés sur l'année, les charges de personnel sont restées stables en relatif à 3,8% du chiffre d'affaires. Au 31 décembre 2008, le nombre de salariés (incluant les salariés à temps partiel) est de 3 023 contre 2 575 en 2007.

Il est important de noter que le service clients engendre des coûts de personnel supérieurs aux revenus générés par les appels entrants.

Charges externes

Les charges externes sur le périmètre consolidé s'élèvent à 105,4 millions d'euros au 31 décembre 2008, contre 62,9 millions d'euros au 31 décembre 2007. La forte augmentation de ces charges est liée principalement à la consolidation d'Alice. Ces charges sont le reflet de la politique de sous-traitance de certains services d'Alice, comme la maintenance et le développement du système d'information.

Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions s'élèvent à 25,2 millions d'euros et correspondent principalement à des provisions sur clients douteux et stocks liées principalement à l'intégration d'Alice.

Impôts et taxes

Les impôts et taxes s'élèvent à 27,5 millions au 31 décembre 2008, contre 11,6 millions d'euros au 31 décembre 2007. Cette augmentation résulte de l'application à partir du 1^{er} janvier 2008 du Compte de Soutien à l'Industrie des Programmes audiovisuels (COSIP).

Autres produits et charges d'exploitation

Les charges d'exploitation nettes des autres produits s'élèvent à 15,9 millions d'euros à fin 2008, contre 19,1 millions d'euros en 2007.

Ce poste correspond aux droits d'auteurs, aux créances clients irrécouvrables nettes de reprise de provisions et au résultat des cessions d'immobilisations ainsi qu'aux provisions pour charges liées à l'intégration d'Alice.

Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (ROAA)

Périmètre consolidé :

Le ROAA du secteur Haut Débit sur le périmètre consolidé progresse de 19,9% à 521,5 millions d'euros au 31 décembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007. Le ratio ROAA sur le chiffre d'affaires hors intersecteurs s'établit à 34,0% à fin 2008 contre 36,9% à la même période en 2007.

Périmètre historique :

L'année 2008 se caractérise par une **forte progression de la rentabilité du secteur Haut Débit sur le périmètre historique**. Ainsi le ROAA atteint au 31 décembre 2008, 535,2 millions d'euros, en progression de 23,0% par rapport à 2007 et représente 37,9% du chiffre d'affaires hors intersecteurs, contre 36,9% en 2007. Cette amélioration de la rentabilité opérationnelle s'explique par :

- L'amélioration de la marge brute détaillée précédemment,
- Absorption de la base de coût fixe par une activité en forte croissance.

Alice :

Impact négatif de la consolidation de l'activité Haut Débit d'Alice, dont la contribution fut négative de 13,7 millions d'euros entre le 26 août 2008 et le 31 décembre 2008.

Résultat opérationnel

Périmètre consolidé :

Le résultat opérationnel s'élève à 170,1 millions d'euros au 31 décembre 2008, contre 206,2 millions d'euros au 31 décembre 2007. Cette baisse de 17,6% du résultat opérationnel sur la période s'explique par l'intégration d'Alice depuis le 26 août 2008 et la comptabilisation d'une provision et des charges de restructuration d'un montant de 30,7 millions d'euros, sans impact cash sur l'exercice.

Périmètre historique :

Le résultat **opérationnel sur le périmètre historique progresse de 27,7% entre 2007 et 2008 pour atteindre 263,4 millions d'euros au 31 décembre 2008**. Cette augmentation résulte de la progression moins rapide des dotations aux amortissements que le chiffre d'affaires sur l'exercice 2008 en raison :

- De la stabilité du coût des Freebox à 180 euros sur 2008, malgré l'introduction des boîtiers CPL et du wifi 802.11n,
- Du ralentissement de la croissance du marché ADSL en France. Ainsi, Free a recruté 485 000 abonnés en 2008, contre 626 000 abonnés en 2007,
- Et de la baisse des Frais d'Accès au Service France Télécom (c.f. 1.2.1.3.1).

Compte tenu des éléments évoqués précédemment, le ratio de résultat opérationnel par rapport au chiffre d'affaires hors intersecteur s'inscrit en hausse à 18,7% sur l'exercice 2008 contre 17,5% au cours de l'exercice 2007.

Alice :

La contribution d'Alice au résultat opérationnel du Groupe a été négative de 93,3 millions d'euros en 2008, en raison :

- De la prise en compte des dotations aux amortissements pour 49,0 millions d'euros. Les dotations aux amortissements d'Alice ont vocation à fortement diminuer à l'issue du processus de migration des abonnés sur le réseau de Free.
- De la comptabilisation d'une provision de 30,7 millions d'euros, liés aux frais de restructuration (sans décaissement sur l'exercice).

1.2.3.1.2 Principaux éléments du secteur Téléphonie Traditionnelle

Le secteur de la Téléphonie traditionnelle ne représente plus que 2% du chiffre d'affaires hors intersecteurs et sa contribution est négligeable en terme de résultat pour le Groupe en raison :

- en raison de la fin des interconnexions indirectes.
- et dans une moindre mesure de la baisse du nombre d'abonnés One.Tel.
- de la disparition de l'activité Wholesale d'Alice.

(en millions d'euros)	31 déc. 2008 Incl. Alice	31 déc. 2008 Excl. Alice	31 déc. 2007	Variation % Incl. Alice	Variation % Excl. Alice
Chiffre d'affaires	56,7	43,3	53,0	7,0%	(18,3%)
Marge brute	38,0	37,8	40,8	(6,9%)	(7,4%)
ROAA	3,2	3,8	8,6	(62,8%)	(55,8%)
Résultat opérationnel courant	2,2	2,8	7,6	(71,1%)	(63,2%)

1.2.4 Liquidités et investissements

(en millions d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Flux net de trésorerie généré par l'activité.....	474,2	317,1
Flux net de trésorerie lié aux investissements.....	(1 159,2)	(351,8)
Flux net de trésorerie lié au financement	799,4	(18,6)
Variation de trésorerie	114,4	(53,2)
Trésorerie de clôture	337,4	223,1

Périmètre consolidé :

Les flux de trésorerie de l'année 2008 se caractérisent par :

- **La forte génération de Free Cash flow de l'activité ADSL de Free pour 210 millions d'euros,**
- **Les décaissements liés à l'acquisition d'Alice pour 771,3 millions d'euros,**
- **L'impact négatif d'Alice depuis le 26 août 2008 pour 52,4 millions d'euros.**

Périmètre historique :

Au cours de l'exercice 2008, les activités historiques du Groupe ont généré un flux net de trésorerie, après impôts et variation du besoin en fond de roulement et avant investissements, de 486,3 millions d'euros.

Les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (net des cessions) s'élèvent à 341,2 millions d'euros au 31 décembre 2008 et se décomposent principalement comme suit :

- **Investissements de croissance**, liés à l'activité ADSL (modems et DSLAMs Freebox, frais d'accès au service France Télécom (« FAS »), FAS de portabilité...) : 236,4 millions d'euros. Ces investissements s'inscrivent en baisse de près de 10% entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2007, en raison du ralentissement du rythme des recrutements, de la baisse des coûts des Freebox, du ralentissement des mouvements de base et de la baisse des coûts de portabilité.
- **Investissements de réseau pour l'activité ADSL** (IRU, salles France Télécom, génie civil, matériel de transmission...) : 40,2 millions d'euros ; en baisse de 4,4%,
- **Investissements FTTH** : 64,6 millions d'euros. Il faut noter qu'une majorité des biens immobiliers devant servir de NRO ont été acquis par le biais d'un contrat de crédit bail immobilier conclu avec Genefim (Groupe Société Générale) et certains équipements de réseau ont été acquis en leasing auprès de Cisco Capital (cf. 1.2.5).

Les 210 millions d'euros de Free Cash Flow de l'activité ADSL permettent au groupe de financer la totalité de ses investissements dans la fibre (64,6 millions d'euros) et de renforcer sa trésorerie de 111,9 millions sur la période.

Alice :

Les contributions d'Alice sur les flux de trésorerie du Groupe ont été les suivantes:

- L'impact négatif de 12 millions d'euros **généré par l'activité d'Alice** depuis le 26 août 2008,
- Des **investissements de croissance liés à l'activité ADSL d'Alice** sur la période 26 août 2008 – 31 décembre 2008 s'élevant à 40,4 millions d'euros. Ces investissements sont liés à l'activité ADSL d'Alice, i.e. modems, frais d'accès au service France Télécom (« FAS »), FAS de portabilité, commission versés aux sous-traitants dans le cadre du recrutement d'abonnés...

1.2.5 Endettement du Groupe

Il apparaît que le Groupe n'est soumis à aucun risque de liquidité après examen des clauses de remboursement anticipé de prêts souscrits par les sociétés du Groupe ou du non respect d'engagements financiers (ratios, objectifs...). L'activité du Groupe n'est à ce jour pas impactée par les effets de la crise économique. La crise des marchés financiers n'a pas eu d'impact sur les comptes 2008. Au début 2009, le Groupe ne constate pas de détérioration de son activité et reste confiant sur sa capacité bénéficiaire.

L'endettement brut au 31 décembre 2008 est composé des principaux emprunts suivants :

Emprunt syndiqué de 1 200 millions d'euros :

Le 31 juillet 2008, dans le cadre de l'acquisition du groupe LSG, le Groupe a mis en place un crédit syndiqué auprès de 12 établissements européens. Ce crédit syndiqué, d'une enveloppe globale de 1 200 millions, est composé :

- d'une ligne dédiée à l'acquisition et aux frais de restructuration de 950 millions d'euros, utilisable jusqu'au 31 décembre 2009 et remboursable par amortissement jusqu'à l'échéance le 25 juin 2013. Cette ligne était utilisée à hauteur de 844,9 millions d'euros au 31 décembre 2008.
- d'une ligne de crédit « revolver » d'un montant de 250 millions d'euros, disponible jusqu'au 25 juin 2013. Cette ligne n'était pas utilisée au 31 décembre 2008.

Le taux d'intérêt applicable sur ces lignes est fondé sur l'Euribor augmenté d'une marge pouvant varier de 1,45% à 0,70%, en fonction de l'évolution du niveau de levier financier du Groupe.

Obligations convertibles « Océanes » :

Le 21 juin 2006, Iliad a procédé à une émission d'Océanes (obligations convertibles en actions nouvelles ou existantes). Le montant net levé grâce à cette opération s'est élevé à 326,3 millions d'euros. Ces Océanes viennent à maturité en janvier 2012 et porte un coupon de 2,2%.

Engagements de crédit bail :

Au 31 décembre 2008, le montant des engagements de crédit bail immobilier mis en place avec Genefim pour les acquisitions de NRO s'élevait à 24,1 millions d'euros. Au cours de l'année 2008, le groupe a mis en place 4,4 millions d'euros de contrats de financements en leasing avec Cisco, dans le cadre de l'achat d'équipement FTTH.

Au 31 décembre 2008, l'endettement brut du groupe s'établit à 1217,8 millions d'euros, et l'endettement net à 881,9 millions d'euros. Le ratio d'endettement net par rapport au ROAA s'élève à 1,68.

1.2.6 Répartition du capital au 31 décembre 2008

Au 31 décembre 2008, le capital social de la société Iliad se composait de 54.431.275 actions ordinaires et était réparti comme suit :

- Dirigeants : 38.700.800 actions soit 71,1 % du capital
- Public : 15.730.475 soit 28,9 % du capital

Au 31 décembre 2008, il existe cinq plans d'options de souscription d'actions Iliad dont les éléments principaux sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Date d'Attribution	Prix d'Exercice	Date d'Exercice	Nombre éventuel d'actions à émettre
Options	20 janvier 2004	16,30 €	20 janvier 2008	129 709
Options	20 décembre 2005	48,44 €	20 décembre 2009	197 003
Options	20 décembre 2005	48,44 €	20 décembre 2010	197 002
Options	14 juin 2007	74,62€	13 juin 2012	162 455
Options	30 août 2007	68,17 €	30 août 2012	701 331
Options	5 novembre 2008	53,79 €	5 novembre 2013	596 600
			Total	1 984 100

1.3 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1.3.1 Information Pro forma

Les éléments présentés ci-après correspondent à l'information pro forma du Groupe, intégrant l'acquisition d'Alice au 1^{er} janvier 2008.

(en millions d'euros)	31 décembre 2008
Chiffre d'affaires	1 776,4
ROAA	478,3
Résultat net	3,6
Free cash-flow	80,6

Ces éléments ne prennent pas en compte :

- les impacts en résultats dus à l'harmonisation des méthodes entre Free et Alice, notamment l'impact des changements de méthodes d'amortissement de certains biens ainsi que l'accélération de certaines dépréciations d'actifs ;
- l'impact des activités disparues en raison de la fin de leur adossement au groupe Telecom Italia SPA ou ayant fait l'objet d'une décision d'arrêt par la Direction du Groupe Iliad suite à la reprise d'Alice ;
- l'impact des opérations effectuées avec la société Intercall, société acquise par le Groupe Iliad lors de la reprise des activités d'Alice et dont la cession hors du groupe a été immédiatement engagée ;

Ces informations ne sont pas représentatives des performances de l'ensemble consolidé si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} janvier 2008. Elles ne sont pas non plus représentatives des performances du Groupe.

1.3.2 Objectifs

Compte tenu des résultats 2008, le Groupe souhaite poursuivre sa politique de croissance rentable et s'est fixé les objectifs suivants:

- 5 millions d'abonnés haut débit en 2011
- Un taux de dégroupage pour le Groupe (Free et Alice) de 82% à fin 2009,
- Un Free Cash Flow ADSL supérieur à 300 millions d'euros en 2009 (hors Alice), et de plus de 1 milliard d'euros entre 2009-2011 (y compris Alice),
- Retour à l'équilibre d'Alice au niveau de l'EBITDA au cours du second trimestre 2009.
- Générer un EBITDA incrémental de 90 millions d'euros (en base annuelle) dès le second semestre 2010 sur Alice.
- Une très forte augmentation du résultat net en 2009.
- Dans le cadre du déploiement de son réseau FTTH, le Groupe confirme ses objectifs :
 - D'avoir couvert horizontalement 70% de Paris au cours du deuxième semestre 2009
 - de couvrir horizontalement 4 millions de foyers à fin 2012.

1.3.3 Evènements postérieurs à la clôture

- Lancement en janvier 2009 de nouvelles destinations incluses dans le forfait Freebox, permettant ainsi d'appeler de façon illimitée les postes fixes de 97 destinations.
- Le 3 février 2009, le Groupe a présenté la nouvelle Alice Box.
- Iliad a mis en place un partenariat stratégique avec Chiligaming (Groupe Gaminvest Holding Ltd) dans la perspective de l'ouverture du marché des jeux en France. Ce partenariat a pour vocation de développer à terme une offre de jeux en ligne en France dès que l'environnement réglementaire français le permettra.

1.3.4 Glossaire

Au regard des différences constatées dans les définitions relatives à l'ADSL données par les opérateurs, Iliad souhaite préciser à nouveau les définitions utilisées depuis le lancement de son service.

Abonnés dégroupés : abonnés qui ont souscrit à l'offre ADSL de Free dans un central téléphonique dégroupé par Free.

ARPU Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit) inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés ADSL facturés sur la période.

Free Cash Flows : ROAA moins les investissements réalisés dans le cadre d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles liées à l'activité ADSL.

FTTH : « Fiber To The Home », est une solution de desserte fibre optique de bout en bout entre le central de raccordement (NRO) et l'utilisateur.

Nombre total d'abonnés ADSL : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à l'offre ADSL de Free ou d'Alice après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Recrutement : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés ADSL à la fin de deux périodes différentes.

Ratio d'endettement (ou Leverage) : correspond au rapport entre la dette nette (passif financier court et long terme moins la trésorerie et équivalents de trésorerie) et le ROAA